



Arpajon, le 4 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE CHRISTIAN BERAUD, MAIRE D'ARPAJON

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

En cette fin de semaine, je vous dresse un nouveau point d'information sur les mesures prises face au COVID-19.

Distribution de masques : la Municipalité s'implique dans la distribution de masques fournis par la Région Île-de-France aux professionnels de santé d'Arpajon, aux associations d'aide et de soins à domicile, ainsi qu'au centre hospitalier. Ce sont près de 2 000 masques distribués.

Soutien aux personnels soignants : en moyenne 8 enfants de personnels soignants ont été accueillis dans une structure municipale au cours de la semaine. Ce service de garde fonctionnera pendant les congés scolaires de printemps qui viennent de débuter. Il sera également ouvert aux enfants de pompiers, policiers et gendarmes.

Aide aux personnes vulnérables : les personnes vulnérables sont contactées régulièrement par téléphone par des agents de la ville. Ce dispositif compte désormais 81 personnes inscrites. Les plus de 70 ans peuvent s'inscrire (ou se faire inscrire) par téléphone au CCAS : 01 69 26 15 07. Le service de portage de repas à domicile concerne 24 personnes de la Résidence pour Personnes Âgées Les Tamaris et 26 personnes en ville.

Le réseau de solidarité s'étend, grâce à l'implication du monde associatif. Pour bénéficier de la distribution alimentaire de la Croix-Rouge (distribution mercredi et jeudi), prendre rendez-vous : 06 75 37 22 88. Pour bénéficier de la distribution alimentaire de l'épicerie sociale, passer par le CCAS : 01 69 26 15 07.

Un réseau d'élus assure la livraison de biens de première nécessité et de produits alimentaires aux Arpajonnais.

Soutien aux victimes de violences conjugales : rappel des dispositifs. Envoyer un SMS au 114, composer le 17, alerter votre pharmacien avec le code « masque 19 ». Un numéro de téléphone permet d'obtenir une écoute : composer le 3919.

Soutien aux acteurs économiques : la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne accompagne les TPE-PME face aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire. 456 contacts personnalisés ont été établis avec les entreprises du territoire par les services du Développement économique et de l'Emploi. 611 mails personnalisés ont été envoyés aux entreprises des zones d'activités. Numéro Vert dédié : 0 800 51 51 10.

Distribution du courrier : les agents de la poste distribuent le courrier en boîtes aux lettres 3 jours par semaine. Il s'agit du mercredi, jeudi et vendredi.

Tous unis et respectueux des consignes de sécurité sanitaire, auprès de celles et ceux qui aujourd'hui font vivre notre pays et soignent nos concitoyens, nous vaincrons l'épidémie.

Christian BERAUD

Maire d'Arpajon